

Communiqué de presse

Dominique Rousseau, Conseiller Général de Bergerac I et Conseiller Régional d'Aquitaine, souhaite répondre aux assertions de Daniel Garrigue, parues dans le quotidien Sud-Ouest et relayées par les radios locales.

.....

Que le Centre Culturel de Bergerac remplisse ses missions est une obligation de service public, mais l'offre culturelle municipale ne saurait se limiter à cette seule programmation. Daniel Garrigue affirme avec fierté que c'est le seul lieu attractif de la ville : quel aveu de carence ! Au-delà cela témoigne pour le moins d'une méconnaissance profonde du terrain, voire de mépris pour les dizaines de bénévoles qui oeuvrent avec passion. Maires, associations culturels et habitants du bergeracois apprécieront...

Une politique culturelle se construit localement par un soutien et un partenariat ouverts et dynamiques, avec les associations, les artistes et les collectivités, sans exclusive aucune.

Favoriser une offre culturelle locale de qualité, en direction de tous les publics doit être une priorité à Bergerac. Ce n'en est pas une pour Daniel Garrigue.

Finalement ces polémiques incessantes et l'esbroufe sont autant d'aveux de faiblesse et d'impuissance. Daniel Garrigue ne ferait-il pas mieux de consacrer son énergie à défendre auprès de ses amis la sauvegarde du Tribunal, le maintien du service de réanimation de l'Hôpital, la pérennité de l'Abattoir ou l'achèvement de la déviation Est de Bergerac ? Une dernière suggestion: la mise à niveau de l'informatique du Centre Culturel !

Dominique Rousseau
Conseiller Général BGC 1
Conseiller Régional Aquitaine